



Déclaration d'activité enregistrée sous le N°83630196163 auprès du préfet du Puy-de-Dôme

Session 2024 : Comment s'orienter dans la clinique ? – « Rêve, fantasme et délire »

La psychanalyse, depuis Freud et avec Lacan, enseigne qu'à toute réalité le sujet préfère le rêve, le fantasme ou le délire, et aussi que la visée fondamentale du psychisme est la jouissance – future imaginaire – et non pas la cognition, comme on nous en rebat les oreilles aujourd'hui. Au moment où les semblants vacillent l'orientation par le réel de la psychanalyse donne un cap pour la politique de la cure, la stratégie du transfert et la tactique de l'interprétation.

Durée : 60.00 heures (10 jours)

Horaires : 08h45 - 12h45 et 14h-16h30 / **Date :** Du 13 janvier 2024 au 14 décembre 2024

Type d'action : Action de formation / Formation en présence et en Distanciel / **Langue :** Français

Accessibilité :

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent handicap Jean-Pierre Rouillon au 06 85 53 04 80, afin de vous accompagner et vous orienter au mieux dans votre demande et vos démarches.

Modalité d'entrée en formation : Admission sur dossier après entretien avec un enseignant Coordinateur :

- Jean-Robert Rabanel au 04 73 93 68 77

Délai d'accès : Inscription possible jusqu'à 15 jours avant le début de la formation

Tarif de la formation :

- Inscription à titre individuel : **240.00 euros**
- Inscription Demi-tarif pour les étudiants de moins de 26 ans et demandeurs d'emploi (*joindre justificatif*) : **120.00 euros**
- Inscription au titre de la Formation Permanente (FP) : **620.00 euros**

Profils des apprenants :

- Psychiatristes
- Psychologues
- Psychiatres
- Médecins
- Internes en psychiatrie
- Infirmiers(es) diplômés d'état exerçant en milieu psychiatrique
- Travailleurs de la santé mentale

Prérequis :

- Niveau 5 (Deuxième année universitaire)
- Connaissances en Psychanalyse

Objectif de la formation et objectifs pédagogiques

Objectif de la formation : Acquérir l'usage des concepts du dernier enseignement de LACAN en ce qui concerne la question du réel en psychanalyse.

Objectifs pédagogiques du programme :

- Appréhender la différence entre le fantasme, le rêve et le délire dans les différentes structures cliniques.
- Être en mesure de saisir l'opposition entre le fantasme et le symptôme dans la clinique, et en élaborer les conséquences
- Conduire les praticiens à la prise en compte de la dimension du réel dans le rêve, le fantasme et le délire.

Contenu de la formation

Progression pédagogique du programme :

13 janvier 2024 - Jean-François Cottes : « Introduction générale au thème de la session »

Présidence : Jean – Robert Rabanel.

« Introduction au thème : Rêve, fantasme, délire. »

Nous ouvrirons l'élaboration de la session sur les trois termes qui en forment le titre selon les apports de Sigmund Freud et de Jacques Lacan.

Nous interrogerons ces termes selon leur place dans la clinique mais aussi dans la direction de la cure psychanalytique d'orientation lacanienne.

Nous porterons plus précisément notre étude sur la fonction du délire par une lecture d'éléments de la thèse de Lacan (1932). Nous tenterons d'en tirer des conclusions actuelles sur la considération du délire dans l'approche individuelle mais aussi institutionnelle des sujets psychotiques.

Objectifs : première approche des concepts du rêve, du fantasme et du délire chez Freud et Lacan, en distinguer les éléments communs et spécifiques. Découvrir la nature et la fonction du délire dans la psychose selon Lacan.

Bibliographie : L'interprétation du rêve, Sigmund Freud. La logique du fantasme. Le séminaire livre XIV, Jacques Lacan. De la psychose paranoïaque dans les rapports avec la personnalité, Jacques Lacan.

10 février 2024- Jean -Robert Rabanel

Présidence : Hervé Damase

Il s'agira à partir de quelques vignettes cliniques de présenter quelques notions comme : la réalité, la réalité psychique, le fantasme, le délire et le réel, en psychanalyse, selon l'enseignement de Jacques Lacan.

16 mars 2024 - Valentine Dechambre :

Présidence : Claudine Valette-Damase

« Rêve ou réveil »

« L'inconscient c'est très exactement l'hypothèse qu'on ne rêve pas seulement quand on dort » affirmait Jacques Lacan dans son Séminaire « Le moment de conclure ». Cet énoncé fait résonner la proximité d'usage qu'entretiennent rêve, fantasme et délire comme défense contre le réel, celui de la jouissance et de l'absence de rapport sexuel. « C'est plutôt le désir de réveil qui m'agite » : le tout dernier enseignement de Lacan est anti-freudien d'aller contre la fonction soporifique de l'inconscient vers les solutions sans Autre dont un parlêtre est capable pour faire avec les phénomènes de rupture qui ont construit sa consistance singulière. Nous examinerons les enjeux cliniques de cette subversion lacanienne de l'inconscient.

6 avril 2024- Philippe Hellebois

Présidence : Jean-François Cottes

« L'institution du fantasme. »

*C'est [...] le réel qui commande plus que tout autre nos activités, et c'est la psychanalyse qui nous le désigne*¹ Le fantasme retiendra notre attention parce qu'il enveloppe, dissimule, et régule le réel qui nous détermine. La place du réel va du trauma au fantasme veut dire que si le premier frappe le sujet jusqu'à l'annuler, le second lui permet de l'assimiler tant soit peu, et donc de le supporter.² Nous dirons donc que le fantasme, c'est l'institution nécessaire pour pouvoir faire face au réel. Et ceci peut, voire doit, s'entendre autant au niveau singulier que collectif. C'est dire que l'institution n'est pas seulement dans les murs de ce que l'on appelle l'asile, mais qu'elle est aussi et surtout en chacun de nous.

18 mai 2024 – Ligia Gorini

Présidence : Valentine Dechambre

« *Je rêve ?!* »

« Faut-il sévèrement distinguer le rêve comme phénomène universel et la folie qui n'atteint que quelques-uns ? »³ se demandait J.-A. Miller lors de sa présentation du XIVe Congrès de l'AMP. Ne pas y voir de différence significative consonne avec le mouvement actuel de dépathologisation de la clinique. Mais si tous les êtres parlants rêvent, si *tout le monde délire*, le psychanalyste s'intéresse à la singularité de chacun : tout le monde délire, mais chacun à sa façon. Nous allons explorer cette question pas à pas, depuis Freud jusqu'au dernier Lacan, en prenant appui sur des exemples cliniques et littéraires.

22 juin 2024- Deborah Gutermann-Jacquet

Présidence : Luc Garcia

« Lors de cette séance, nous articulerons le trio « rêve, fantasme, délire » à l'expérience romantique, guidée par « Les rêveries d'un promeneur solitaire » de Jean-Jacques Rousseau. Rousseau, qui fut un modèle pour toute une génération, donnant le code d'une sensibilité nouvelle, fut aussi celui par lequel se nouent sans doute particulièrement ces trois termes. Le détour par quelques exemples littéraires et théoriques emblématiques de ce mouvement culturel sera ainsi interrogé afin de repérer si quelque nouveauté peut advenir du trinitaire « rêve, fantasme, délire » et servir à la psychanalyse.

14 septembre 2024 : Claudine Valette-Damase :

Présidence : Jean-Pierre Rouillon

« *Défense contre le réel.* »

La série « Rêve, délire, fantasme » est au fondement de la découverte de Freud à laquelle Lacan rend hommage à la fin de son enseignement. Freud prend au sérieux ces trois phénomènes et les théorise de façon inédite en formations psychiques refoulées de la vie psychique. A partir de la clinique, il s'agira de montrer comment Lacan avec l'invention du réel du symptôme chez le parlêtre les transforme en défense contre le réel.

12 octobre 2024- Hervé Damase :

Présidence : Christian Fonvieille

« *Actualité du statut du langage dans l'inconscient* »

En quoi le rêve, le fantasme et le délire font série ? Outre le fait que ce sont trois modalités du traitement du réel par le langage, depuis l'invention de la psychanalyse par Freud et jusqu'à la pointe ultime de l'enseignement de Lacan, ce sont trois concepts inamovibles qui indexent le rapport d'un sujet avec la jouissance. Ils sont de tout temps repérables dans la clinique, au « un par un ». En cela, ils sont une boussole pour s'orienter dans la pratique. Nous aborderons différentes modalités de ce triptyque à partir de la clinique contemporaine.

23 novembre 2024 – Jean-Pierre Rouillon

Présidence : Jean-Robert Rabanel

« *La valeur de la psychanalyse* »

Au début de l'enseignement de Lacan, « la condition du sujet S (névrose ou psychose) dépend de ce qui se déroule en l'Autre A ». C'est ce qu'il écrit dans « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose ». En 1967, il

¹ Lacan, J., *Le Séminaire*, livre XI, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse* (1964), texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 1973, p. 59.

² *Id.*, p. 58

³ J.-A., Miller, « Tout le monde est fou », AMP 2024, *La Cause du Désir* 112, p. 56.

opère un changement radical en indiquant dans l'« Allocution sur les psychoses de l'enfant » que « La valeur de la psychanalyse, c'est d'opérer sur le fantasme. Le degré de sa réussite a démontré que là se juge la forme qui assujettit comme névrose, perversion ou psychose ». Nous essaierons de dégager les conséquences de ce changement dans la théorie et dans la clinique.

14 décembre 2024- Luc Garcia :

Présidence : Laurence Charmont

« Ce serait désormais tenu comme posé sur une table indiscutable : les catégories cliniques de la psychanalyse doivent en passer par la preuve qui seule prévaut comme démonstration de l'efficacité de la pratique. Mais de quelle preuve parlons-nous ? S'il s'agit de réarmer la question de la preuve, il s'agit de remarquer que le support de celle-ci ne change pas la logique comme les murs ne font pas la clinique. La preuve par le rêve le fantasme et le délire forme des supports qui traversent la clinique et qui trouve ses pertinences même dans les tableaux des changements de supports de la pratique. »

Organisation de la formation

8h 45 à 11h : Séminaire pratique : Témoignage de sa pratique par un ou des participants. Le texte présenté est élaboré avec l'aide d'un enseignant de la section clinique.

11h15 à 12h 45 : Enseignement des présentations de malades : Compte rendu des présentations de malades du mois par un membre du CERCLE.

14 h à 16h30 : Conférence du séminaire théorique

Présentations de malades CHU les mardis de 15h à 17h :

- Mardi 6 février 2024 : Jean-Robert Rabanel.
- Mardi 5 mars 2024 : Laurence Charmont.
- Mardi 2 avril 2024 : Valentine Dechambre.
- Mardi 7 mai 2024 : Jean-Pierre Rouillon.
- Mardi 4 juin 2024 : Jean-Robert Rabanel.
- Mardi 8 octobre 2024 : Laurence Charmont
- Mardi 5 novembre 2024 : Valentine Dechambre.
- Mardi 3 décembre 2024 : Jean-Pierre Rouillon.

Présentation de malades des vendredis de 15h à 17h :

- Vendredi 9 février 2024 : Jean-François Cottés. Clinique de l'Auzon.
- Vendredi 15 mars 2024 : Hervé Damase. CHS Ste Marie.
- Vendredi 5 avril 2024 : Claudine Valette Damase. Clinique de l'Auzon.
- Vendredi 17 mai 2024 : Jean-Robert Rabanel. CHS Ste Marie.
- Vendredi 21 juin 2024 : Jean-François Cottés. Clinique de l'Auzon.
- Vendredi 11 octobre 2024 : Hervé Damase. CHS Ste Marie.
- Vendredi 15 novembre 2024 : Claudine Valette Damase. Clinique de l'Auzon.
- Vendredi 13 décembre 2024 : Jean-Pierre Rouillon. CHS Ste Marie.

Equipe pédagogique :

Les enseignants, médecins, psychologues, orthophoniste ou travailleurs sociaux de formation, pratiquent la psychanalyse et sont membres de l'AMP ou de l'ACF MC.

Coordination de la formation :

- Dr Jean-Robert Rabanel

Enseignants :

- Michèle ASTIER, Psychologue, Membre de l'École de la Cause freudienne
- Philippe BOURET, Orthophoniste, Membre de l'École de la Cause freudienne
- Laurence CHARMONT, Psychiatre, Membre de l'École de la Cause freudienne
- Jean-François COTTES, Psychologue, Membre de l'École de la Cause freudienne
- Hervé DAMASE, Psychologue, Membre de l'École de la Cause freudienne
- Valentine DECHAMBRE, Directrice du CPCT de Clermont-Ferrand, Membre de l'École de la Cause freudienne
- Christian FONTVIEILLE, Psychiatre, Membre de l'ACF-MC
- Luc GARCIA, Psychologue, Membre de l'École de la Cause freudienne
- Françoise HERAUD, Psychologue, Membre de l'ACF-MC
- Michel HERAUD, Membre de l'ACF-MC
- Jean-Robert RABANEL, Psychiatre, Membre de l'École de la Cause freudienne
- Simone RABANEL, Psychologue, Membre de l'École de la Cause freudienne
- Jean-Pierre Rouillon, Directeur ESMS, Membre de l'École de la Cause freudienne
- Claudine VALETTE-DAMASE, Master de psychanalyse, Membre de l'École de la Cause freudienne

Enseignants invités :

- Ligia GORINI, Psychiatre, Praticien hospitalier, Membre de l'École de la Cause freudienne.
- Deborah GUTERMANN-JACQUET, Maître de conférences au Département de Psychanalyse de Paris 8, Membre de l'École de la Cause freudienne.
- Philippe HELLEBOIS, Directeur thérapeutique au Courtil, Membre de l'École de la Cause freudienne.

Moyens pédagogiques et techniques :

- Accueil des participants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation.
- Cours magistraux et exposés théoriques
- Séminaires pratiques avec exposition et discussion de cas et de présentations à l'hôpital.
- Bibliographie recommandée
- Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuilles de présence.
- Formulaires d'évaluation de la formation :
 - Évaluation des acquis :
 - Questionnaire des acquis en fin de formation
 - Rédaction et discussion de cas clinique
- Évaluation de la satisfaction :
 - À la fin des journées de formation (à chaud).
 - 60 jours après la formation (à froid).
- Attestation de réalisation de l'action de formation.